

Les avantages du programme d'épargne universitaire et son impact sur les aides financières potentielles

Le propre d'une aide financière est de répondre aux « besoins financiers » d'une famille. Une fois les besoins financiers d'une famille déterminés par le gouvernement fédéral, les collèges et universités tentent d'y répondre via :

- Des subventions (argent offert à un étudiant).
- Des prêts (argent emprunté par un étudiant ou une famille et faisant généralement l'objet d'un remboursement).
- Des programmes de travail-étude.
- Des bourses d'études (argent offert à un étudiant en fonction de ses accomplissements ou de ses besoins financiers).

Lorsque votre enfant est au lycée, nous vous conseillons de visiter le site Web du U.S. Department of Education (département de l'Éducation des États-Unis) à l'adresse www.ed.gov pour connaître les informations sur les derniers critères pris en compte pour les aides financières. Pensez aussi à visiter les sites Web des collèges, universités, écoles professionnelles et écoles de métiers que votre enfant souhaite fréquenter.

Votre compte boursier de la ville de New York

Étant donné que les NYC Scholarship Accounts (comptes boursiers de la ville de New York) sont détenus et gérés par NYC Kids RISE, la possession d'un compte boursier n'a pas d'incidence sur les aides financières tant que l'argent reste sur le compte. NYC Kids RISE fournira plus d'informations dans les années à venir sur l'impact, le cas échéant, du compte boursier sur l'éligibilité aux aides financières une fois l'argent du compte dépensé. Pour plus d'informations, appelez la ligne d'assistance téléphonique de NYC Kids RISE au **(833) KID-RISE** ou visitez le lien nyckidsrise.org.

Le compte d'épargne pour vos études supérieures

Si vous économisez de l'argent sur votre propre compte d'épargne universitaire, cela peut avoir un impact sur les aides financières de votre enfant. Tout dépend du compte que vous choisissez, de l'argent amassé par votre foyer, des règles fixées pour les aides financières et d'autres facteurs.

Il existe plusieurs façons d'économiser pour l'université et plusieurs formes de comptes d'épargne. Avec le programme « Save for College » (programme d'épargne pour des études universitaires), vous avez le choix entre deux comptes d'épargne pouvant être rattachés au compte boursier de votre enfant.

Ce document détaille l'impact de l'ouverture de chaque option d'épargne et du dépôt d'argent dessus par le biais du programme d'épargne universitaire sur les aides financières potentielles de votre enfant.

Pour plus d'informations sur les options d'épargne qui s'offrent à vous via le programme d'épargne pour des études universitaires, visitez le site nyckidsrise.org/options.

Les informations figurant sur la page suivante concernent l'éligibilité de votre enfant à une aide financière pour les études supérieures. Le tableau présente les potentiels impacts sur l'aide financière de votre enfant.

Il se base sur les règles fédérales et d'État des aides financières, susceptibles de changer au moment des études supérieures de votre enfant.

QUI DÉTIENT LE COMPTE ?	L'AIDE FINANCIÈRE SERA-T-ELLE IMPACTÉE PAR LA POSSESSION D'UN PLAN 529, EN VERTU DES RÈGLES ACTUELLES ?	L'AIDE FINANCIÈRE SERA-T-ELLE IMPACTÉE PAR LA POSSESSION D'UN COMPTE D'ÉPARGNE, EN VERTU DES RÈGLES ACTUELLES ?
Parent/tuteur ayant la garde de l'enfant¹ (Le revenu familial est inférieur à 50 000 \$ par an)	Non - Visitez l'adresse http://finaid.org pour plus d'informations sur le revenu et les ressources des parents pris en compte pour l'aide financière fédérale.	Non - Visitez l'adresse http://finaid.org pour plus d'informations sur le revenu et les ressources des parents pris en compte pour l'aide financière fédérale.
Parent/tuteur ayant la garde de l'enfant (Le revenu familial est supérieur à 50 000 \$ par an)	Oui , cela aurait un impact en vertu des règles actuelles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour l'aide financière fédérale, une petite partie des économies et des investissements des parents/tuteurs (5,64 %) est considérée comme une contribution familiale aux frais de scolarité. ▪ En vertu de la loi de New York, les économies d'un compte New York 529 Plan ne sont pas prises en compte pour déterminer l'admissibilité aux programmes d'aide financière de l'État de New York tels que le « Tuition Assistance Program » pour les étudiants qui résident dans l'État de New York et fréquentent les écoles de l'État. ▪ Pour les élèves fréquentant des écoles hors de l'État de New York, l'impact sur l'aide publique peut varier. ▪ Les écoles peuvent fournir, à titre individuel, davantage d'informations sur les aides financières. ▪ NYC Kids RISE fournira les dernières informations disponibles sur l'impact des aides financières à mesure que votre enfant se rapprochera des études universitaires. 	Oui , cela aurait un impact en vertu des règles actuelles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour l'aide financière fédérale, une petite partie des économies et des investissements des parents (5,64 %) est considérée comme une contribution familiale aux frais de scolarité. ▪ Les écoles peuvent fournir, à titre individuel, davantage d'informations sur les aides financières. ▪ NYC Kids RISE fournira les dernières informations disponibles sur l'impact des aides financières à mesure que votre enfant se rapprochera des études universitaires.
Quelqu'un d'autre que le parent/tuteur de l'enfant, comme un grand-parent ou un parent n'ayant pas la garde	Non - Les économies du compte n'ont pas d'impact sur les aides financières tant que l'argent reste sur le compte. Les aides financières peuvent être impactées si de l'argent est retiré pour payer les frais d'études supérieures de l'enfant. ²	Non - Les économies du compte n'ont pas d'impact sur les aides financières tant que l'argent reste sur le compte. Les aides financières peuvent être impactées si de l'argent est retiré pour payer les frais d'études supérieures de l'enfant. ³

« Save for College » est un programme de bourse et d'épargne pour des études universitaires de la ville de New York administré par NYC Kids RISE Inc., une organisation à but non lucratif, en partenariat avec le NYC Department of Education (département de l'Éducation de la ville de New York). L'organisation NYC Kids RISE n'est ni affiliée ni distributrice autorisée du plan 529 de la ville de New York. Elle ne fournit pas de conseils en investissement et n'invite pas non plus à investir. La ville de New York et le département de l'Éducation de la ville de New York n'approuvent pas, ne recommandent pas, ne contrôlent pas, ne détiennent pas ou n'administrent pas le plan 529 de New York et tout autre instrument d'épargne universitaire ou d'investissement, y compris ceux découverts par les familles dans le cadre du programme d'épargne universitaire « Save for College ».

¹ Voir la définition du parent/tuteur selon la demande gratuite d'aide fédérale aux étudiants (Free Application for Federal Student Aid, FAFSA) à l'adresse <https://studentaid.ed.gov/sa/resources/fafsa-parent-text>.

² Lorsque l'épargne est retirée d'un NY 529 Direct Plan détenu par une autre personne que le parent ayant la garde de l'enfant et utilisée pour payer les études du bénéficiaire associé au compte, la valeur du retrait peut être comptée comme un revenu non gagné pour les futures demandes, impactant de ce fait les aides financières de l'enfant.

³ Lorsque l'épargne est retirée d'un NY 529 Direct Plan détenu par une autre personne que le parent ayant la garde de l'enfant et utilisée pour payer les études du bénéficiaire associé au compte, la valeur du retrait peut être comptée comme un revenu non gagné pour les futures demandes, impactant de ce fait les aides financières de l'enfant.